



Printemps 2018



Bulletin municipal d'informations n° 13 MAI 2018

MINOT

*La réhabilitation du lavoir
de la fontaine Gérard*



La restauration de l'église



*La rénovation de l'agence
postale communale*



*Les travaux à la salle
des fêtes*



Les études du projet éolien

Informations municipales

MAIRIE DE MINOT
10, grande rue 21510 MINOT ☎ : 03-80-93-80-90
mail : mairie.minot@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : de 16H00 à 18H00 Jeudi : de 16H00 à 18H00
Secrétaire de Mairie : Sylvie CHEVALLIER



Le lavoir de la fontaine Gérard



On distingue sur cette carte postale la fontaine Gérard qui était installée au centre du carrefour de de la rue Principale et de la rue de l'Eglise. Cette fontaine a été reconstruite en 1845 par l'entrepreneur Chappé. En 1909, elle sera déplacée à côté du lavoir actuel.

Ce lavoir était autrefois un lieu de rencontre. Ce mode de vie a disparu avec l'invention du lave linge. Situé au cœur du village, ce lieu n'a donc plus d'utilité. Au fil des années, l'intérieur se transforme alors en local de stockage, en abri d'arrêt de bus, en winoir public.

Dernièrement, le Conseil Municipal s'est penché sur la transformation de l'intérieur de ce bâtiment. Après un échange d'idées, il a été décidé de restaurer ce lavoir, lieu de mémoire, d'us et coutumes, héritage de notre passé.



Jean Julien a participé à la destruction de la dalle et à l'évacuation des gravats. Félicitations à l'employé communal pour la parfaite exécution de ces travaux.



De forme rectangulaire, le grand bassin possède au niveau du sol un bord incliné en pierre sur lequel le linge était lavé.



*Ce lavoir alimenté en eau d'origine naturelle est composé d'un grand bassin et de deux petits bassins de rinçage. Lieu de rendez-vous des ménagères, chacune avait son tapou (le battoir qui permettait d'extraire le maximum d'eau et de lessive du linge) et son carrosse (une caisse ouverte en bois qui permettait à la laveuse de s'agenouiller et de se protéger de l'eau).
Merci à Yannick Bois de nous avoir transmis une photo de l'époque montrant sa maman en train de faire la lessive.*



A ce jour, les travaux de réhabilitation du lavoir ne sont pas totalement terminés. Printemps oblige, l'employé municipal doit effectuer d'autres tâches sur la commune.

La restauration de l'église

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul souffre aujourd'hui d'infiltrations en toiture et de désordres d'humidité importante dans ses maçonneries. Cette première tranche de travaux permettra de restaurer le clocher et de refaire sa couverture en essentes de châtaigner, de changer la couverture en laves de la sacristie, et d'assainir l'ensemble des maçonneries extérieures de l'église par la réalisation d'un drainage et d'une collecte des eaux pluviales.





Merci aux courageux qui ont fait ces prises de vues depuis le haut du clocher.



La rénovation de l'Agence Postale Communale

Soucieux de maintenir un service public de proximité, le précédent Conseil Municipal avait réussi à éviter la fermeture de La Poste en la transformant en Agence Postale Communale. En janvier 2018, des travaux de modernisation ont pu être réalisés grâce au soutien financier du Conseil Départemental de Côte d'Or et de La Poste.



Le bâtiment entièrement rénové, avec du mobilier tout neuf est plus lumineux et répond aux normes d'accessibilité pour personne à mobilité réduite (rampe d'accès amovible, table P.M.R...)

Un nouveau service a également été mis en place avec une bibliothèque municipale, où petits et grands peuvent venir emprunter des livres fournis par le bibliobus et par de généreux donateurs.

L'accès à la tablette connectée est plus fonctionnel et permet d'accéder en libre-service à des démarches en ligne dématérialisée (Caf, Impôts, Sécurité Sociale...)

Maud Lachouette reste toujours à votre disposition pour vous aider, et vous accueille du lundi au samedi matin de 9h00 à 11h30.

Les travaux à la salle des fêtes

La petite salle n'avait jamais été rénovée depuis sa construction en 1984 ; un rafraîchissement était devenu nécessaire. Dans la grande salle, quelques reprises de carrelage et le soubassement ont été refaits. Les travaux ont été exécutés par l'employé communal.



Projet éolien à Minot : où en est-on ?

Études environnementales

Des écologues se sont rendus sur place afin d'étudier le comportement des oiseaux lors de la migration post-nuptiale (à l'automne), lors de l'hivernage (en hiver) et lors de la migration pré-nuptiale (au printemps). Si les deux premières sont réalisées, la troisième est en cours.

Des écoutes ont permis d'enregistrer la population de chauve-souris vivant au « sol » tandis que des écoutes sur mât (voir ci-dessous) pour caractériser les espèces « d'altitude » sont en cours.

Concernant la flore et la faune terrestre (amphibiens, reptiles, mammifères) peuplant le secteur, des premières prospections ont été effectuées à l'automne. Des recherches approfondies sont en cours ce printemps.



Instants de vie d'un chevreuil, de sangliers, de cerfs et d'un chat forestier capturés lors des études

Études paysagères et patrimoniales

L'analyse du territoire est en cours. Les monuments historiques ou encore les points d'intérêt particuliers sont passés à la loupe. Des prises de vues depuis les villages et les points remarquables avoisinants seront réalisées aux beaux jours. Elles serviront à simuler la présence des éoliennes dans le paysage.

Études acoustiques

Le bruit ambiant actuel a commencé à être enregistré en mai. Le bruit généré par les éoliennes sera ensuite simulé informatiquement.



En parallèle à toutes ces études, un mât de mesures a été installé au sein de la zone potentielle d'implantation (bois communaux au Lieu-dit « Lavières et Bouquet »). Ce mât, d'une hauteur de 100 mètres, a pour mission de mesurer le vent à différentes hauteurs et sur une année complète au minimum. Ces mesures permettent de caractériser le vent sur cette zone, et enfin de valider que le gisement est suffisant pour assurer la rentabilité du parc éolien.

Mesures du vent

Le comité de suivi s'est déroulé le 26 mars 2018. Les différents acteurs ont pu poser toutes les questions relatives au projet. Le nom pressenti pour ce projet est le « Parc éolien des Lavières ».

Quel calendrier ?

Jusqu'à l'été : les bureaux d'études continuent à effectuer des passages sur site afin de compléter les études

Été / automne : montage du dossier « demande d'autorisation »

Automne : dépôt du dossier en Préfecture pour instruction par les services de l'État



Un stagiaire à la commune

Le Conseil Municipal a accepté la demande de stage de Thomas Méthy, scolarisé à la MFR de Baigneux-les-Juifs.

Durant trois semaines, il a participé à l'entretien des espaces verts et à la réalisation d'un nouveau massif situé rue Basse.



Cérémonie du 8 mai 2018



La Ligue pour la Protection des Oiseaux



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CÔTE-D'OR



Convaincus que la protection de la nature doit être portée par le plus grand nombre, l'un des membres de la LPO souhaite partager sa passion avec tous les amateurs petits ou grands, confirmés ou débutants, et vous propose une sortie sur Minot le samedi 23 juin à 8h00. Plus d'informations vous seront communiquées prochainement sur ce rendez-vous.

Avis de décès

Bernard Lamiral décédé le 20 avril 2018 à l'âge de 72 ans.

